

*Ce site est un site d'informations.*

*Sa vocation est d'informer les patients sur les soins pratiqués par notre cabinet d'infirmiers. Il n'a pas pour objectif de promouvoir notre activité. Ce site prend en considération l'article R.4312-37 du Code de la Santé Publique : "la profession d'infirmier ou d'infirmière ne doit pas être pratiquée comme un commerce. Tous les procédés directs ou indirects de réclame ou de publicité sont interdits aux infirmiers ou infirmières [.]"*